

SYSTEME GAINDE Phase 2 de la modernisation

Le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique (Icf) a confirmé hier qu'il avait réussi à rationaliser le système d'administration des douanes du Sénégal, en annonçant la réussite de la première phase.

Le projet a déjà apporté des améliorations sensibles à l'environnement des affaires au Sénégal. En effet, l'efficacité du système d'administration des douanes a connu une nette amélioration, comme en témoigne la rapidité du traitement des documents, en augmentation de 30 %.

Avant l'intervention de l'Icf, le traitement des documents de pré-dédouanement prenait deux jours lorsqu'il faut actuellement compter seulement trois et sept heures. La mise en œuvre de cette deuxième phase se fera en deux étapes. D'abord, une connexion sera établie entre le système de pré-dédouanement Orbus et le système de dédouanement Gaïndé, puis à l'échelle internationale. Ces solutions électroniques permettront à l'administration douanière et à l'autorité portuaire d'arriver à un service en continu 24 h/24 d'ici 2010. Selon les signataires du contrat Icf-Sénégal, cette seconde phase vise à réduire les délais de dédouanement, à une moyenne de seulement 9 jours au lieu de 18. Ce qui va permettre au système d'administration des douanes du Sénégal d'être sur un pied d'égalité que des pays tels que la France et l'Espagne, où il faut actuellement 9 jours pour les mêmes démarches.

Selon le directeur général de Icf M. Omari Issa, ce projet a déjà permis d'apporter des améliorations réelles et tangibles au système d'administration des douanes du Sénégal et donc de rehausser la réputation internationale du port de Dakar. Quant au directeur des douanes Jean-Jacques Nanga, il a dit tout l'intérêt qu'ils portaient au climat des affaires au Sénégal. Selon M. Nanga, ces solutions sont des options des hautes autorités de l'Etat et qu'ils feront tout pour mériter cette distinction et servir d'exemple dans le continent. **Pape S. DRAME**

RECTIFICATIF

L'ambassadeur de France est

finance.

En ouvrant les travaux, Mme Diédhiou a salué un instrument dont elle a loué la pertinence et les avantages pour le développement du tissu des Pme. Présenté comme « la meilleure alternative aux fonds propres et au crédit bancaire, face à la prédominance des ressources à vue dans la structure des dépôts essentiellement destinés au financement des besoins

Communautés rurales, pour la promotion du crédit-bail, à travers l'identification de la demande et la stimulation de l'offre subséquente.

Ce qui suppose aussi un encadrement et des services de conseils aptes à atténuer les risques liés à l'investissement, une facette de la mission de l'Agence.

Fara SAMBE



Mme Marie-Thérèse
directeur général de

COOPERATION CANADIENNE

Le Sénégal dans le top 20

La revue annuelle conjointe du Programme de coopération entre le Sénégal et le Canada s'est tenue, hier, à Dakar, sous la présidence du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, Abdoulaye Diop et de l'ambassadeur, Jean-Pierre Bolduc. Il s'agit d'une large concertation pour mieux évaluer le chemin parcouru.

Se félicitant de cet espace incontournable de dialogue fructueux entre nos deux pays, le ministre d'Etat a déclaré que : « cette rencontre nous offre encore une fois l'occasion de procéder à une évaluation conjointe de la mise en œuvre du programme de coopération 2002-2008 ».

Aussi, le ministre d'Etat a rappelé que le programme bilatéral de notre coopération qui a débuté en 1962 avec une contribution de 11.000 dollars s'est intensifié pour atteindre en 2008, 800 millions de dollars canadiens. En 2007-2008, a dit le ministre d'Etat, les décaissements ont atteint une valeur de 33,7 millions alors qu'ils se situaient

à 9 millions en 2001-2002. Le ministre a remercié les autorités canadiennes pour le choix du Sénégal pour figurer parmi les 20 pays qui concentrera 80 % de son aide bilatérale. D'Etat, l'importance des ressources allouées au Canada d'être considéré comme bailleurs de fonds du secteur de l'Education de la France qui tenait ce rôle depuis longtemps.

S'adressant aux participants, l'ambassadeur a déclaré que la revue offre l'opportunité de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la coopération, mais aussi de se montrer attentif de ses partenaires et de partager ses préoccupations.

« Le Canada salue les efforts du Sénégal pour asseoir son leadership dans la gestion des affaires publiques et dans le dialogue avec ses partenaires conformément avec l'esprit de la déclaration de Dakar. Le Sénégal est disposé à apporter son appui et son expertise en matière de décentralisation et de promotion des droits humains ».

El Hadji Ab.

République du Sénégal
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITES LOCALES

PADEC/PADELU

57, avenue Georges Pompidou - 4ème étage Dakar BP 23 397.
Tél. 33 823.75.74.Fax : 33 842 33 72 ; E-mail : padelu@orange.sn

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres N°F_PADEC/PADELU_01 : Achat d'un véhicule 4x4 wagon

1. Référence de publication: N° F_PADEC/PADELU_01 ;
2. Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 22 janvier 2009 ;
3. Montant de l'offre retenue : 21 948 000 F CFA TTC pour le seul lot de l'appel d'offres ;
4. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 4 (SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE, ESPACE AUTO, CFAO et SERA) ;
5. Nom et adresse de l'attributaire : SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE, Km 2,5 Bd du Centenaire de la Commune de Dakar.



CEN

Rocade Fa
B.P. :

Cet avis d'appel d'offre de gestion 2009 www.marchés.gouv.sn du jeudi 22 jan

Le Centre National de son budget d'oeuvre suivra

Lc

Lc

Les intéressés Direction Gén de 08 heure: (20.000) FCF.

Les offres d'ici